

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT S'ATTAQUE SANS TARDER...

À LA PUBLICATION DES CHIFFRES DU CHÔMAGE !

Cela aura été une des premières décisions du Premier Ministre : visiblement, plus que la lutte contre le chômage, il lui importe d'imprimer son autorité sur la date de publication du taux de chômage.

Nous pouvons en effet lire dans l'Intranet Insee depuis ce jeudi 31 mai l'annonce suivante :
« Mercredi 30 mai

Sur décision du cabinet du Premier ministre modifiant celle du 30 septembre 1993, **les statistiques mensuelles du chômage sont diffusées ce jour à 19H00...**

Pour les mois à venir, les statistiques mensuelles seront désormais publiées à 19H00, la veille du jour indiqué dans le programme mensuel diffusé par l'Insee le 25 avril dernier. »



Depuis 1993, la date de publication des chiffres du chômage était effectivement le dernier jour du mois à 8H45, comme tous les indicateurs conjoncturels.

Or le Code de Bonne pratiques européennes, balisant les conditions de l'indépendance de la statistique publique, stipule que les dates et heures des publications sont annoncées à l'avance et doivent être respectées...Hier, ce nouveau gouvernement a imposé un changement de dernière minute, et un horaire visiblement plus pratique pour le commentaire du Ministre en direct au journal de 20 Heures.

Le respect de l'indépendance de l'Insee et des services statistiques des ministères commence donc par un serrage de vis symbolique : tout le monde au garde à vous !

Quant aux chiffres du chômage, une réelle avancée, donc, de....13H45 sur l'horaire habituel, pour diffuser un taux de chômage... plus que provisoire.

Pour ce qui est d'avancer sur la description de la réalité du chômage dans notre pays, il faudra encore attendre !

Paris le 31 mai 2007